

Conseil d'Ecole du 06 novembre 2014

Compte rendu

Le Conseil débute à 17h00 / Membres présents:

Enseignants : Mme Bartassot Muriel, M. Perruche Gilles. M. Grèzes est excusé

Municipalité : M. Lazzerini Jean Marcel (Maire) et Mme Basmaison Odile

Parents élus : M. Laurent Frédéric, Mme Morel Isabelle et Mme Le Guen Delphine

DDEN: Mme Gironde est excusée

Il est proposé de rédiger le compte rendu sur le principe de l'approbation de chaque sujet par tous les membres présents.

Ordre du jour :

Nomination d'un professeur des écoles dans la classe de cycle 3

M. Gilles Perruche est nommé en remplacement de Mme Pothier et M. Gérard. Il est titulaire de ce poste.

Effectifs de l'école et perspectives

Effectifs actuels :

PS : 5 / MS : 6 / Total : 11

GS : 6 / CP : 6 / CE1 : 4 / Total : 16

CE2 : 3 / CM1 : 7 / CM2 : 9 / Total : 19

Total : 46 élèves

Effectifs prévus en 2015/2016

PS : 6 / MS : 5 / GS : 6 Total : 15

CP : 6 / CE1 : 6 / Total : 12

CE2 : 4 / CM1 : 3 / CM2 : 7 / Total : 14

Total : 41

Monsieur le Maire est bien conscient du problème. Il rappelle le lancement du lotissement qui peut permettre de faire venir de nouvelles familles.

Coopérative scolaire.

Mme Bartassot dresse le bilan de la coopérative scolaire et rappelle aux parents d'élèves que ces comptes peuvent être consultés.

Projet d'école

Un avenant intégrant les activités des APC est présenté et validé.

La place de la grande section. Comme il avait été précisé lors du conseil d'école extraordinaire du 18 septembre les élèves de grande section vont dans la classe de Mr Grèzes tous les jours en fin de matinée pour les activités espace et temps. A noter qu'ils participent aussi aux séances de piscine tous les mardis, aux séances de sport en vue des rencontres du RRE, à des activités d'Arts Visuels et de musique pour les fêtes de l'école. La Grande Section reste toutefois au sein du cycle 1 et les nouveaux programmes vont le confirmer.

Voyages, sorties scolaires, projets pédagogiques :

Chaque classe décrit les différents projets prévus pour l'année scolaire. : lecture, sport, mathématiques... avec le but de finaliser ce travail dans des rencontres.

Une classe verte est envisagée à Super Besse la dernière semaine du mois de juin. Les trois classes sont concernées. Le premier objectif est d'emmener tous les élèves Plusieurs devis d'autocar sont arrivés. Les enseignants attendent le devis du centre (chalet Paul Léger FOL 23). Différentes activités sont expliquées : Visite de la ville médiévale de Besse, les conséquences du volcanisme sur le paysage (Lac Pavin, Puy de Sancy, volcan Lemptégy, musée scénographique de Toinette à Murat le Caire, visite d'une ferme qui fabrique le St Nectaire... Le conseil d'école est favorable à ce projet et attend le devis du centre pour envisager le montage financier.

Travaux et aménagement des locaux :

Les enseignants remercient le conseil municipal d'avoir financé l'achat de deux ordinateurs portables pour les classes de maternelle et cycle 3.

Les enseignants demandent si la classe de cycle 3 pourrait être équipée d'un Tableau Numérique Interactif de façon à améliorer les enseignements en offrant des supports plus riches et plus variés. Beaucoup d'école en sont équipées et l'utilisation par l'enseignant et par les enfants est un moyen d'apprentissage supplémentaire important. M. le Maire en prend note.

L'exercice d'évacuation a montré que les alarmes ne fonctionnaient pas. D'autre part ces alarmes ne sont toujours pas reliées comme cela avait déjà été demandé.

la poignée de la porte extérieure est à nouveau cassée. Demande pour qu'elle soit changée. Renouvellement de la demande pour réparer le poteau de la barrière en bois dans la cour. Le tableau d'affichage extérieur ne ferme pas correctement. Sa fermeture sera vérifiée.

Demande que le portail d'entrée soit repeint.

Questions diverses

Le maire demande si deux enfants du cycle 3 pourraient lire un texte lors de la cérémonie du 11 novembre. Mr Perruche est favorable et donnera le nom de ses élèves à Mr le Maire le 10/11.

Désormais les enfants qui reviennent à l'école avant 13H50 (ou 14h05 les jeudis et vendredis) devront prévenir la personne de surveillance. Ils restent sous la responsabilité des parents tant qu'ils n'ont pas franchi le portail. Ceci sera ajouté au règlement de l'école.

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il est transmis à toutes les familles.

Les horaires des mercredis qui compensent le pont de l'Ascension sont comme annoncé lors du Conseil d'Ecole du 18 septembre :

- après-midi du 12 novembre : 14H15 à 16H00
- après-midi du 29 avril : 14H30 à 16H00

L'Inspecteur de l'Education Nationale demande au directeur de l'école d'afficher les horaires des employés municipaux qui travaillent à l'école. Cette demande n'a pas été faite par l'Inspection directement à la mairie mais M. le Maire y répondra positivement.

Fête de Noël : demande des enseignants de pouvoir répéter les jeudis matins au théâtre à compter du 13 novembre. La fête se déroulera au théâtre le 19/12 après-midi.

La séance est levée à 19H00

Le Président,